

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/5160
27 août 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE SUR LES POUVOIRS DU REPRESENTANT DE LA
FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire connaître qu'il a reçu du Président de la République française des pouvoirs, en date du 5 juillet 1962, établissant que M. Roger Seydoux de Clausonne a été nommé représentant de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

62-18939

